

**REPONSE DE MADAME VANINA PIERI  
PRESIDENTE DE L'ATC**

**A LA QUESTION ORALE DEPOSEE  
PAR MADAME MARIE-PAULE HOUEMER  
AU NOM DU GROUPE « GAUCHE REPUBLICAINE »**

**OBJET : Données économiques sur l'activité touristique**

Madame la Conseillère,

Votre question soulève deux problématiques majeures du tourisme en général, et du tourisme Corse en particulier : la fréquentation d'une part et l'observation du phénomène touristique d'autre part.

Comme vous le soulignez, l'analyse additionnelle des flux est insatisfaisante pour qualifier une saison de bonne ou de mauvaise. Un tel exercice résulte sans nul doute sérieux d'une étude approfondie d'après saison qui additionne et regroupe plusieurs données mesurables : la nature des clientèles, leur répartition par territoire et type d'hébergement, les activités touristiques les plus prisées des visiteurs, la composition et la moyenne de la dépense touristique, etc.

Une conclusion dès aujourd'hui serait hâtive et prématurée. Il n'empêche que l'étude de conjoncture réalisée en Avril auprès des professionnels du tourisme en Corse, à l'initiative de l'ATC, laisse apparaître quelques tendances plausibles sur l'état de la saison actuelle. Celle –ci afficherait un repli même si le mois d'avril est en progrès par rapport à l'exercice précédent. En effet, le calendrier 2011 n'est pas propice aux weekends prolongés avec deux dimanches pour le 1<sup>er</sup> et le 8 Mai, et l'Ascension et Pentecôte se suivant à une semaine.

Cependant le repli pourrait rester relativement limité. Le mois de Juillet est attendu moyen dans les hôtels et les résidences de tourisme, les villages de vacances et les campings ; alors qu'août s'annonce bon comme à l'accoutumée.

Il apparaît aussi que malgré la forte concentration de l'offre sur le littoral, les taux d'occupation sont proches. La fréquentation dans les microrégions comme l'origine des clientèles permet d'envisager une répartition sans grands changements par rapport aux constantes des années précédentes. Allemands et italiens demeurent toujours les principales clientèles étrangères. La durée des séjours devrait être stable puisque très peu de professionnels évoquent une hausse de cette durée.

Par contre, et pour confirmer vos craintes, il semble que la dépense des touristes affiche une tendance à la baisse. Un professionnel sur deux anticipe une baisse des dépenses et l'autre au mieux une stabilité. Ce constat se dessine à priori plus fortement pour la clientèle française, la diminution du pouvoir d'achat étant réelle. Seulement 2% des professionnels interrogés anticipent une hausse. Les commentaires de nos correspondants font encore état des difficultés liées aux tarifs du transport maritime et aérien. La crise est souvent mise en avant pour expliquer des anticipations en retrait. Certains évoquent aussi la concurrence déloyale du locatif direct ou du para commercialisme.

L'Agence du Tourisme de la Corse, en partenariat avec le CNRS de Corte a conclu un contrat de recherche traitant entre autres des impacts de la saisonnalité. Plus la saisonnalité est forte, plus le nombre de structures touristiques économiquement rentables est limité. La saisonnalité est de nature à freiner voire à hypothéquer l'investissement dans le tourisme.

Nous nous devons de ne pas appréhender ce phénomène à la légère. En effet la mesure de concentration touristique spatio temporelle (indice de GINI) que nous avons demandé au CNRS pour la période 2005-2010 s'établit à 0,623 ce qui signifie que durant ces cinq dernières années plus de 71% des nuitées ont été réalisées sur un trimestre, ce qui démontre la vulnérabilité du secteur.

Un des grands chantiers de ma mandature, je vous le rappelle, est de rechercher les voies et moyens de pallier aux effets désastreux de ce phénomène, d'œuvrer à l'étalement de la saison et à la répartition harmonieuse et différenciée des flux des clientèles touristiques. Concernant la mise en place d'un dispositif pertinent et efficient de l'observation touristique je ne peux qu'y souscrire. C'est pourquoi je tiens à porter à votre connaissance, Madame la Conseillère, les informations suivantes :

- Consciente et soucieuse de l'impérieuse nécessité de cet outil j'ai doté l'ATC d'une nouvelle commission consultative ; la commission observation qui associe en son sein experts, socio professionnels et institutionnels
- La refonte du système d'observation précédente est en cours de finalisation : conventions avec l'INSEE et convention cadre susvisée avec le CNRS,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage expertale qui va nous aiguiller sur la définition et la mise en forme de nos besoins en la matière. Ces préconisations couplées aux travaux de mes services permettront dès la rentrée le lancement d'enquêtes et de sondages multiples et ciblés, tant à destination des acteurs locaux et nationaux que de la population résidente.

Telles sont les actions engagées en matière de collecte, de diffusion et de traitement de l'information, qui constitueront un des leviers majeurs de l'analyse de la politique publique du tourisme.

Pour conclure, soyez assurée, Madame la Conseillère, qu'un bilan exhaustif de la saison vous sera livré à la rentrée d'octobre, et ce, le plus fidèlement possible.

Je vous remercie.